



Organisme Certificateur	Certificats de compétences professionnelles	Organisme Habilité à former et à évaluer
 <p>L'ATELIER DES PRATIQUES Formations médico-sociales & pôle ressources</p> <p>www.atelierdespratiques.fr organisation@atelierdespratiques.fr</p>	<p>Pratiquer les Gestes Conscients d'Apaisement®</p>	 <p>CENTRE HOSPITALIER CENTRE BRETAGNE</p> <p>www.ch-centre-bretagne.fr nathalie.robic@ch-centre-bretagne.fr</p>

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES « PRATIQUER LES GESTES CONSCIENTS D'APAISEMENT® »

L'obtention du certificat « Pratiquer les Gestes Conscients d'Apaisement® » est conditionnée par l'acquisition des compétences suivantes :

	Pour les professionnels diplômés	Pour les professionnels non diplômés
Titre du certificat	Pratiquer les GCA® dans les situations d'accompagnement de la vie quotidienne, dans les situations médico-éducatives et les soins de santé	Pratiquer les GCA® dans les situations d'accompagnement de la vie quotidienne
Compétence 1	Identifier les besoins de la personne propices à la proposition d'un GCA facilitant le soin ou l'accompagnement de la vie quotidienne	Identifier les besoins de la personne propices à la proposition d'un GCA facilitant l'accompagnement de la vie quotidienne
Compétence 2	Appliquer les techniques des GCA® en respectant le protocole d'application pour : - apaiser une situation de tension physique ou psychique - faciliter un accompagnement de la vie quotidienne, un acte de soin, un accompagnement technique ou médico-éducatif	Appliquer les techniques des GCA® en respectant le protocole d'application pour : - apaiser une situation de tension physique ou psychique - faciliter un accompagnement de la vie quotidienne
Compétences 3	Recueillir l'avis ou le ressenti de la personne bénéficiaire des GCA® afin d'en mesurer l'impact et réajuster si nécessaire	Recueillir l'avis ou le ressenti de la personne bénéficiaire des GCA® afin d'en mesurer l'impact et réajuster si nécessaire

Les modalités d'évaluation du certificat de compétences professionnelles :

Le dispositif d'évaluation des certificats de compétences professionnelles « Pratiquer les Gestes Conscients d'Apaisement® »				
Les épreuves	1 présentation orale d'une étude de situation professionnelle réelle		1 mise en situation simulée (sur « personne cobaye »)	Entretien avec le jury
Objectifs	Pour les professionnels diplômés	Pour les professionnels non diplômés	Pour les professionnels diplômés et non diplômés	
	Évaluer les capacités du candidat à analyser une situation d'accompagnement de la vie quotidienne, dans les situations médico-éducatives et les soins de santé	Évaluer les capacités du candidat à analyser une situation d'accompagnement de la vie quotidienne	Évaluer les capacités du candidat à réaliser un toucher clair, précis et sécurisant en respect du processus d'application des GCA®.	A l'issue des 2 épreuves, pour préciser ou consolider des éléments.
Durée et attendus	15 min. - Présentation du contexte. - Présentation et argumentation du ou des GCA® proposé(s). - Analyse et évaluation de la pratique.		5 min. Réalisation du GCA® présenté à l'épreuve orale.	10 min Argumentaire

Les épreuves sont supervisées par un jury d'évaluation composé de 2 membres. La délivrance du certificat est délibérée par le jury de délivrance du certificat. Le certificat est délivré par l'Atelier des Pratique organisme certificateur.